

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-TVA-SECT-50-25/09/2019

Date de publication : 25/09/2019

TVA - Régimes sectoriels - Opérations bancaires et financières

Positionnement du document dans le plan :

TVA - Taxe sur la valeur ajoutée

Régimes sectoriels

Titre 5 : Opérations bancaires et financières

1

Les opérations bancaires et financières entrent dans le champ d'application de la TVA. Certaines opérations sont soumises à des règles spécifiques.

10

Seront successivement étudiés :

- le champ d'application (chapitre 1, [BOI-TVA-SECT-50-10](#)) ;
- la territorialité (chapitre 2, [BOI-TVA-SECT-50-20](#)) ;
- la liquidation de la TVA (chapitre 3, [BOI-TVA-SECT-50-30](#)) ;
- les déductions (chapitre 4, [BOI-TVA-SECT-50-40](#)).

Remarque : Les règles applicables aux outils de la finance islamique sont traitées dans la série "Dispositions juridiques communes" :

- les opérations de murabaha ([BOI-DJC-FIN-10](#)) ;
- les sukuk d'investissement ([BOI-DJC-FIN-20](#)) ;
- les opérations d'ijara ([BOI-DJC-FIN-30](#)) ;
- les opérations d'istisna ([BOI-DJC-FIN-40](#)).